



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
**Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine
des Alpes-Maritimes.**

Service : UDAP 06
Affaire suivie par : Lionel LAURENS
Tél : 04 93 16 59 16
Courriel : lionel.laurens@culture.gouv.fr

A la
Mairie de Peymeinade
Direction Aménagement et Urbanisme
11 boulevard Général de Gaulle
CS 35100
06531 PEYMEINADE CX

Courrier arrivé le :	Pour réponse	Pour Info
17.05.23		
MAIRE		
Cabinet du Maire		
DGS		
PM		
MAI 862	x	
PLA		
PLU		
PLV		
PLUAD		
PLVCE		
DH		
DRPA		
DRH		
ELMS		

Steh

in

Nice, le 11 mai 2023

Objet : PEYMEINADE. Arrêt projet Règlement Local de Publicité

V/REF : votre courrier du 17 avril 2023 avec dossier dématérialisé

Par transmission visée en référence, vous me saisissez pour avis sur le projet d'arrêt du Règlement Local de Publicité, applicable au territoire communal de Peymeinade.

Ce projet améliore grandement l'encadrement réglementaire de la publicité, des pré-enseignes et des enseignes, ce qui ne peut qu'améliorer la qualité de vie des habitants de Peymeinade par le contrôle et la réduction du développement de l'ensemble de ces dispositifs.

L'architecte des Bâtiments de France
Anna Pellegrini